

Journal municipal de

Rougemont

février 2024

Volume 28

Numéro 2

**Rougemont
en flocons
p.7**



Crédit photo: Simon Daneault-Pilote

Ça fait déjà deux ans que vous m'avez fait l'honneur de m'élire maire de notre magnifique municipalité de Rougemont. Prenons le temps de faire une brève rétrospective des principales réalisations durant cette période et de voir ce qui nous attend pour les prochaines années.

Parmi mes engagements pris alors, il y avait l'environnement, la gestion efficace des finances publiques, la participation citoyenne et la promotion de la renommée touristique de Rougemont et quelques autres.

Concernant l'environnement, nous avons mis sur pied le comité consultatif en environnement qui a développé une politique environnementale et un plan d'actions pour les prochaines années. Certaines de ces actions sont déjà initiées comme l'électrification des transports incluant l'achat d'un véhicule municipal électrique, les subventions aux propriétaires de VE personnel pour l'installation de bornes électriques et l'augmentation de l'efficacité énergétique des bâtiments municipaux. Aussi nous avons initié la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable en installant de nouvelles pompes à vitesse variable sur 2 puits existants prêtes à prendre la relève en cas de problème d'approvisionnement en eau.

L'an prochain, un nouveau puits sera installé pour remplacer un puits existant. Ce nouveau puits aura aussi une résilience accrue en cas de panne électrique. D'autres actions sont à venir.

Concernant les finances publiques, un contrôle efficace des dépenses a permis de maintenir les augmentations moyennes de taxation en deçà du taux d'inflation. Aussi, nous avons maintenu une organisation stable qui permet un niveau élevé de performance de nos employés municipaux expérimentés dans un milieu de travail attrayant. Enfin, une représentation forte à la MRC a aussi permis un contrôle serré des dépenses intermunicipales.

Nous avons aussi continué à supporter les activités touristiques qui font la réputation de Rougemont au niveau national. Nous continuerons de supporter toutes initiatives futures viables qui contribueraient à faire la promotion des forces de Rougemont.

Nous encourageons aussi la participation citoyenne avec le budget participatif qui permet à tout citoyen de proposer des projets qui améliorent la qualité de vie dans la communauté et l'environnement. Le prochain appel à projet sera au printemps 2024.

Aussi, il y a d'autres engagements à réaliser au cours des prochaines années. Les besoins d'adaptation aux changements climatiques risquent aussi d'affecter nos priorités dans les mois et années à venir.

Dans quelle mesure ces actions sont-elles satisfaisantes? Je me pose souvent la question. Je suis convaincu qu'on peut toujours faire mieux et vos suggestions sont toujours les bienvenues.

En terminant je vous souhaite à tous pour 2024 d'abord la santé et des réalisations à la hauteur de vos aspirations.

Guy Adam, maire

Conseil municipal



Guy Adam, maire



District 1
Sylvain Dansereau



District 2
Marielle Farley



District 3
Éric Fortin



District 4
Marie-Danielle Trudel



District 5
Pierre Dion



District 6
Isabelle Robert

Services municipaux

Direction générale **Kathia Joseph**
dg@rougemont.ca | poste 231

Adjointe de direction &
responsable des communications

Julie Robitaille
info@rougemont.ca | poste 229

Finances **Caroline Tétrault**
compte@rougemont.ca | poste 223

Loisirs **Bruno Larose**
loisirs@rougemont.ca | poste 224

Travaux publics
Jean-François Bienvenue
voirie@rougemont.ca
poste 225

Jonathan Dalpé, journalier

Services techniques, urbanisme
et environnement
Stéphane Bibeault
urbanisme@rougemont.ca | p. 233

Sécurité incendie **Patrick Brodeur**
incendie@rougemont.ca |
450.947.4999

Responsable bibliothèque
Marie-Eve Dubuc
biblio@rougemont.ca
450-469-3213

Hôtel de ville

61, chemin de Marieville
450.469.3790
info@rougemont.ca
www.rougemont.ca
Lundi au jeudi
8h30 à 12h
et 13h à 16h30
Vendredi 8h30 à midi

Édifices municipaux



Bibliothèque Guy-Fréreau
839 rue principale
Mardi et jeudi: 14h30 à 16h30
et 18h30 à 20h30
Mercredi et samedi: 9h30 à 11h30



**Centre des loisirs
Cousineau-Saumure**
270 La Grande-Caroline
450.469.3790 p.224



Caserne 53,
63 chemin de Marieville
Patrick Brodeur 450.947.4999

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 4 mars 2024 à 20h
à la Mairie, 61 chemin Marieville



Païement des taxes municipales

1^{er} versement 13 mars 2024

Modes de paiement du compte de taxes

VIREMENT BANCAIRE Avec votre institution financière (si celle-ci le permet) En ligne, au comptoir ou au guichet.

Si vous effectuez votre paiement au guichet ou via le site Internet de votre institution financière, vous devez indiquer votre numéro de matricule débutant par un F suivi de 16 chiffres.

PAR LA POSTE ou dans le passe-lettre à la Mairie

Vous devez expédier vos coupons de remise et chèques émis à l'ordre de la Municipalité de Rougemont, 61 ch. Marieville Rougemont JOL 1M0

À LA MAIRIE

Vous pouvez effectuer vos paiements au comptoir, durant les heures d'ouverture :

Lundi au jeudi

de 8h30 à 12h et 13h à 16h30

et le vendredi de 8h30 à 12h.



Vente de médailles pour chien et chat

C'est la SPA des Cantons qui s'occupe de la vente de médailles. Selon le règlement municipal, chaque chien et chaque chat

qui va à l'extérieur, est dans l'obligation d'être enregistré et de porter sa licence en tout temps. **Le paiement de la médaille est obligatoire à chaque année. Afin de renouveler votre médaille de la SPA des Cantons, vous devez enregistrer votre animal sur leur site internet au www.spadescantons.com/services/medailles.** La médaille est valide 1 an/ 365 jours, à partir de la date de paiement. De plus, les médailles possèdent un code QR à l'endos donc, toute personne retrouvant votre animal pourra vous contacter rapidement. N'hésitez pas à communiquer avec eux pour toute question au 450-263-1117. **Merci de votre collaboration!**



Bénévoles à l'animation recherchés à la bibliothèque

Tu es créatif et tu aimes amuser les enfants?

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour animer des contes, des jeux de société ou autres activités jeunesse. Si ça vous intéresse, communiquez avec Marie-Eve Dubuc, responsable de la bibliothèque au 450-469-3213 ou à biblio@rougemont.ca



Horaire de la patinoire

270 La Grande-Caroline, Rougemont

Horaire PATINOIRE

*** Horaire sujet à changement***

PATINAGE LIBRE

Lundi au vendredi

17H00 à 19h00

Samedi et dimanche

12h00 à 14h00

16h00 à 18h30

HOCKEY LIBRE

Lundi au vendredi

19h00 à 21h00

Samedi et dimanche

14h00 à 16h00

18h30 à 21h00

Horaire vestiaire

*Veuillez prendre note que la patinoire est accessible avant l'heure d'ouverture, cependant le vestiaire ne sera pas accessible.

Lundi au vendredi

17h00 à 21h00

Samedi et dimanche

12h00 à 20h00

Suivez-nous sur la page Facebook des Loisirs de Rougemont



Reconnaisances pour des pompiers(ère) du Service Incendie de Rougemont

En décembre dernier, le Service de Sécurité Incendie de la Municipalité de Rougemont a souligné les années de service de certains de ses pompiers. De plus, le S.S.I. décerne le prix du pompier de l'année à ceux ou celle qui se sont démarqués au cours de l'année tant par leur implication, leur soutien aux opérations ou par acte de mention.



Yvan Michaud
Capitaine
40 ans



Daniel Dion
Pompier
40 ans



Léandre Gagné
Assistant-directeur
35 ans



Patrick Brodeur
Directeur
30 ans



Nancy Girard
Pompière
10 ans

Pompiers de l'année



Yanick Hébert
Capitaine



Yvan Michaud
Capitaine

Félicitations à nos récipiendaires!



Ouverture

À moins d'indication contraire, les résolutions sont adoptées à l'unanimité des membres présents. Monsieur Eric Fortin, propose l'ouverture de la séance, sous la présidence du maire, M. Guy Adam, à 20h00. Sont présents: Monsieur Sylvain Dansereau, conseiller au district # 1, Monsieur Éric Fortin, conseiller au district # 3, Monsieur Pierre Dion, conseiller au district # 5, Madame Isabelle Robert, conseillère au district # 6 formant quorum. Sont absentes: Madame Marielle Farley, conseillère au district # 2, Madame Marie-Danielle Trudel, conseillère au district # 4. Est également présente, Madame Kathia Joseph, OMA, directrice générale et greffière-trésorière. 6 personnes assistent à la séance.

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Sylvain Dansereau et résolu d'adopter l'ordre du jour proposé en l'item « Autres sujets d'intérêts pour la municipalité » ouvert.

Adoption du procès-verbal du 8 janvier 2024

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie des procès-verbaux à adopter, dans les délais prévus par la loi, permettant la dispense de lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Sylvain Dansereau et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2024 tel que soumis.

Approbation du paiement des comptes

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer et déjà payés a été envoyée au conseil municipal avant la date prévue de leur adoption;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pu poser les questions nécessaires afin de procéder aux paiements des comptes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Isabelle Robert et résolu d'approuver :

- La liste des déboursés payés d'avance au 5 février 2024 au montant de 186 429.14\$;
- La liste des comptes du budget des activités financières au 5 février 2024 pour un montant total de 309 767.26\$ incluant les quotes-parts mensuelles de la MRC de Rouville et de la Régie d'assainissement des Eaux usées Rougemont / St-Césaire;
- Les salaires et avantages sociaux des élus, des pompiers et des employés municipaux pour la période du 31 décembre 2023 au 27 janvier 2024 au montant de 74 571.06\$.
- Que la greffière-trésorière soit autorisée à les payer.

Les déboursés des présentes listes incluent les dépenses autorisées par les fonctionnaires ou employés à qui le pouvoir de dépenser a été délégué en vertu du règlement no. 2023-349. La présente liste constitue donc le rapport devant être déposé au conseil conformément au dernier alinéa de l'article 961.1 Code Municipal du Québec.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Maison des jeunes des Quatre Lieux – Demande d'aide financière

CONSIDÉRANT QUE la Maison des Jeunes (MDJ) des Quatre Lieux adresse au conseil municipal une demande de soutien financier de 2 000\$ pour leurs activités 2024;

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour but de financer principalement les activités liées à la prévention et la promotion de la santé et du bien-être, à la vie démocratique, à l'éducation à la participation sociale. À la concertation et le partenariat, ainsi qu'à l'apprentissage à la citoyenneté;

CONSIDÉRANT QUE la MDJ est une association de jeunes et d'adultes qui a pour mission de tenir un lieu de rencontre animé où les jeunes de 11 à 17 ans pourront devenir des citoyens actifs et responsables;

CONSIDÉRANT QUE des adolescents de Rougemont bénéficient des services offerts par la MDJ;

CONSIDÉRANT QUE la demande répond aux principes établis dans la Politique de dons et commandites adoptée par la Municipalité de Rougemont;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Sylvain Dansereau et résolu de verser un montant de 1 000\$ à la Maison des Jeunes des Quatre Lieux pour leurs activités 2024.

Levée de fonds au profit de la Maison Victor-Gadbois

CONSIDÉRANT QUE M. Fernand Touchette, via les Chevaliers de Colomb de Marieville adresse au conseil municipal, une demande de don pour la levée de fonds annuelle au profit de la Maison Victor-Gadbois;

CONSIDÉRANT QUE cette année, la levée de fonds consista à un déjeuner familial qui se tiendra le 25 février prochain;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité considère qu'il est important de soutenir la mission de la Maison Victor-Gadbois;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu de faire un don de 400\$ à la Maison Victor-Gadbois dans le cadre de la demande de M. Touchette.

Adoption du règlement no. 2024-362 modifiant le règlement 2022-322 concernant la circulation et le stationnement afin de modifier la liste des zones de stationnement interdit

CONSIDÉRANT QUE le conseil a adopté, le 2 mai 2022, le règlement 2022-322 concernant la circulation et le stationnement ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire procéder à une modification relativement à l'interdiction de stationnement dans les rues ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 8 janvier 2024 et que le projet de règlement a été déposé et présenté à cette même séance;

CONSIDÉRANT QU'une copie du présent règlement a été transmise aux membres du conseil dans les délais prévus par la loi;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'adopter le règlement no. 2024-362 modifiant le règlement 2022-322 concernant la circulation et le stationnement afin de modifier la liste des zones de stationnement interdit, tel que présenté. Le règlement fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était reproduit au long.

Avis de motion du règlement no. 2024-363 amendant le plan d'urbanisme no. 2018-249 afin d'ajouter certaines dispositions et l'annexe C concernant les ilots de chaleur

Monsieur Sylvain Dansereau, conseiller, donne l'avis de motion relativement au règlement 2024-363 amendant le plan d'urbanisme no. 2018-249 afin d'ajouter certaines dispositions et l'annexe C concernant les ilots de chaleur, lequel sera soumis pour adoption lors d'une séance ultérieure.

En vertu de l'article 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme le projet de règlement 2024-363 sera adopté par résolution (voir point suivant). Une copie du projet de règlement sera rendue disponible sur le site internet de la municipalité.

Adoption du premier projet de règlement no. 2024-363 amendant le plan d'urbanisme no. 2018-249 afin d'ajouter certaines dispositions et l'annexe C concernant les ilots de chaleur

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rougemont a adopté un règlement constituant le plan d'urbanisme municipal afin d'identifier, notamment, les orientations d'aménagement et les affectations du sol pour son territoire;

CONSIDÉRANT QUE l'Institut national de santé publique a publié des données recueillies entre 2020 et 2022 montrant de manière détaillée les niveaux de chaleur des milieux urbains du Québec;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion dûment donné le 5 février 2024 et que le premier projet de règlement a été adopté en vertu de l'article 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme le même jour;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme exige désormais que le plan d'urbanisme identifie toute partie du territoire municipal qui est peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur;



CONSIDÉRANT QU'une copie du présent règlement a été transmise aux membres du conseil dans les délais prévus par la loi;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'adopter le règlement no. 2024-363 amendant le plan d'urbanisme no. 2018-249 afin d'ajouter certaines dispositions et l'annexe C concernant les ilots de chaleur, tel que présenté. Le règlement fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était reproduit au long.

Adoption de la première résolution concernant la demande de Projet particulier de construction, modification et occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour le 540, chemin du Moulin

CONSIDÉRANT QU'une demande de projet particulier de construction, modification et occupation d'un immeuble (PPCMOI) a été déposée par M. Philippe Beaugard, représentant Le Potager Mont-Rouge Halte Gourmande à l'égard de l'exploitation d'une érablière avec salle à manger et salle de réception sur les lots 1 716 358, 1 714 676, 1 716 357, 1 716 360, 1 715 793, 1 716 359, 1 714 832 et 2 926 609;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif premier du requérant est de raviver les activités qui avaient lieu dans la cabane à sucre en servant, en saison, des repas de cabane à sucre;

CONSIDÉRANT QUE le requérant désire aussi que le bâtiment soit disponible afin de servir de salle de réception avec accès à la cuisine hors de la saison des sucres;

CONSIDÉRANT QUE le requérant est présentement en démarches auprès de la CPTAQ afin de faire reconnaître son droit acquis pour l'exploitation de l'érablière à des fins autres que la production de sirop d'érable, les activités ayant cessé pour une période de plus d'un an;

CONSIDÉRANT QUE le projet n'implique aucune nouvelle construction ou aménagement, les installations actuelles seraient plutôt remises en état et optimisées;

CONSIDÉRANT QUE le projet prévoit également l'aménagement de sentiers non motorisés, aménagés à diverses fins sur l'ensemble du site et que ces activités sont conformes à la réglementation en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment a déjà été exploité à des fins de restauration en tant que cabane à sucre et qu'à cet effet, une cuisine et une salle à manger, pouvant, selon l'ancien propriétaire, accueillir jusqu'à 100 personnes sont déjà aménagées;

CONSIDÉRANT QUE le requérant a déjà entrepris des démarches afin d'accroître sa production de sirop d'érable en installant les tubulures nécessaires sur les lots 1 714 832 et 2 926 609;

CONSIDÉRANT QUE la tenue d'activités (baptêmes, mariages etc.) tout au long de l'année pourrait engendrer des nuisances pour les résidents situés à proximité sur les rues du Moulin et McIntosh tant au niveau du bruit, que de la lumière et de la circulation;

CONSIDÉRANT QUE le règlement de zonage 2018-242 stipule qu'un restaurant doit disposer d'une case de stationnement par 4 places assises;

CONSIDÉRANT QU'afin de préserver l'aspect champêtre de l'érablière, il serait souhaitable d'éviter l'aménagement d'un stationnement pavé et ceinturé de bordures de béton et de plutôt maintenir l'utilisation de la zone de gravier existante comme aire de stationnement;

CONSIDÉRANT QUE le volet cabane à sucre du projet s'insère parfaitement dans la vision agrotouristique du secteur du rang de la Montagne;

CONSIDÉRANT QUE le projet semble conforme au plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le projet a été évalué selon les critères d'évaluation des articles 20 et 21 du règlement sur les PPCMOI 2018 247;

CONSIDÉRANT QUE le Comité Consultatif d'Urbanisme recommande au conseil municipal d'autoriser le plan particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble pour l'exploitation du site à des fins de restauration en tant que cabane à sucre durant la saison des sucres aux conditions suivantes :

- Que le volet salle de réception soit omis et que seule l'utilisation durant la saison des sucres soit autorisée;

- Que le nombre total de places soit limité à quatre-vingts (80), incluant toute terrasse extérieure;

- Que les activités de service de repas aient lieu à l'intérieur du bâtiment seulement;

- Que l'aire de stationnement soit maintenue telle qu'elle est, sans pavage et sans bordures de béton.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Sylvain Dansereau d'accepter la présente résolution aux mêmes conditions que celles proposées par le Comité Consultatif d'Urbanisme.

Vote pour : 2 (MM. Sylvain Dansereau & Éric Fortin)

Vote contre : 2 (M. Pierre Dion et Mme Isabelle Robert)

Constatant l'égalité du vote, la directrice générale demande au maire s'il désire exercer son droit de vote, il décline.

Le vote étant égal, le statu quo est maintenu et la résolution n'est pas adoptée.

Élections générales 2025 – Reconstitution des districts électoraux

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rougemont procède à la division de son territoire en districts électoraux tous les quatre ans;

CONSIDÉRANT QUE sa division actuelle en districts électoraux respecte les articles 9, 11 et 12 ou, selon le cas 12.0.1, de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. E-2.2);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité procède à une demande de reconstitution de sa division avant le 15 mars de l'année civile qui précède celle où doit avoir lieu l'élection générale;

CONSIDÉRANT QUE sa demande de reconstitution est accompagnée du document prévu à l'article 12.1 et que ce document indique également le nombre d'électeurs de chacun des districts électoraux en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE la Commission de la représentation électorale transmettra à la municipalité une copie certifiée conforme de la décision qui confirme ou non que la municipalité remplit les conditions pour reconduire la même division;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Sylvain Dansereau et résolu que la municipalité demande à la Commission de la représentation électorale de lui confirmer qu'elle remplit bien les conditions requises pour procéder à la reconstitution de la division du territoire de la municipalité en districts électoraux.

Acceptation de l'offre de service de la FQM – Recommandation de travaux sur le réseau d'égout du Rang Double

CONSIDÉRANT QUE depuis de nombreuses années, la municipalité constate des problèmes récurrents sur les conduites d'égouts sanitaire et pluvial du Rang Double;

CONSIDÉRANT QU'afin d'être en mesure de prendre les meilleures décisions quant aux travaux à entreprendre, la municipalité a demandé au service d'ingénierie de la Fédération Québécoise des Municipalités de faire l'étude du dossier et de faire des recommandations quant aux travaux à entreprendre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'accepter l'offre de service de la FQM pour l'étude de recommandation de travaux sur le réseau d'égout du Rang Double au montant de 13 000\$.

Approbation des coûts de camp de jour pour la semaine de relâche

CONSIDÉRANT QUE le service des loisirs de la Municipalité organisera un camp de jour durant la semaine de relâche;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'établir les coûts du camp de jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Isabelle Robert et résolu d'adopter les coûts suivants :

• Camp à la journée : 35\$

• Camp pour la semaine : 160\$

Les prix incluent les sorties, lorsqu'il y a lieu ainsi que le service de garde.



Embauche des employés de camp de jour (semaine de relâche)

CONSIDÉRANT QUE le service des loisirs de la Municipalité organisera un camp de jour durant la semaine de relâche et qu'il y a lieu d'embaucher des employés pour le réaliser;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu d'embaucher les personnes suivantes à titre d'animateurs et/ou accompagnateurs pour le camp de jour de la semaine de relâche, aux salaires et conditions préalablement définis :

Camille Sirois	Charles Dufour	Camille Paquette
Félix Ostiguy	Marie-Anne Dufour	Maylika Robichaud
Amélia Morin	Eli Meunier	Pierre-Olivier Brault
Samuel Hernandez		

Signature de l'entente intermunicipale avec la municipalité de Saint-Jean-Baptiste (camp de jour semaine de relâche)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Rougemont et la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste désirent prévoir des activités conjointes dans le cadre de la semaine de relâche;

CONSIDÉRANT QUE le Code Municipal du Québec prévoit à l'article 569 que « Toute municipalité locale peut conclure une entente avec toute autre municipalité, quelle que soit la loi qui la régit, relativement à tout ou partie d'un domaine de leur compétence »;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste a soumis une entente à la Municipalité de Rougemont et que cette dernière s'en déclare satisfaite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'accepter les termes de l'entente et d'autoriser le maire, Monsieur Guy Adam et la directrice générale à signer ladite entente.

Approbation des coûts d'inscription pour la saison de soccer été 2024

CONSIDÉRANT QUE le service des loisirs de la Municipalité procédera aux inscriptions de soccer pour la saison estivale 2024;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'établir les coûts pour chacune des catégories;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Sylvain Dansereau et résolu d'adopter les coûts suivants :

Catégorie	Née entre le	2024
U-6	1er octobre 2017 30 septembre 2019	40.00 \$
U-8	1er octobre 2015 30 septembre 2017	60.00 \$
U-10	1er octobre 2013 30 septembre 2015	60.00 \$
U-13	1er octobre 2010 30 septembre 2013	60.00 \$
U-16 Gars	1er octobre 2007 30 septembre 2010	70.00 \$
U-17 Filles	1er octobre 2006 30 septembre 2010	70.00 \$
Adultes	18 ans et +	50.00 \$

Des frais de 10\$ seront ajoutés à toute inscription dont le joueur nécessite l'achat d'un nouveau chandail.

Offre de service d'Akifer pour la réalisation du Plan de protection des sources d'eau potable (PPS)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a réalisé le rapport d'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable tel qu'exigé par le Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la faune et des Parcs (MELCCFP);

CONSIDÉRANT QUE le MELCCFP a mis sur pied un Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP), lequel vise à appuyer financièrement la suite de l'analyse et permettre aux

municipalités de tenir compte des menaces qui ont été identifiées dans l'analyse pour définir et planifier la mise en œuvre des mesures de protections requises;

CONSIDÉRANT QUE le Programme propose une aide financière de 70% des dépenses admissibles jusqu'à concurrence de 70 000\$;

CONSIDÉRANT QUE la firme Akifer a soumis une offre de service afin de soutenir la municipalité dans ses démarches;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'accepter l'offre de service d'Akifer au montant de 21 360\$ avant taxes.

Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP) – Présentation de demande

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Rougemont a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Rougemont désire présenter une demande individuelle au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) dans le cadre du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Sylvain Dansereau et résolu que la Municipalité de Rougemont autorise ce qui suit :

- QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
- QUE le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du PEPPSEP;
- QUE la directrice générale, Madame Kathia Joseph, soit autorisé à signer et à déposer tous les documents relatifs à la demande d'aide financière pour l'élaboration d'un plan de protection des sources d'eau potable dans le cadre du PEPPSEP.

Offre de service d'Agéos – Mise en place du puits Vadnais 3 – Travaux de terrain, expertise hydrogéologique et demande de modification de l'autorisation auprès du MELCCFP

CONSIDÉRANT QU'au printemps 2023, la municipalité a reporté les travaux de forage et essai de pompage du puits Vadnais 3 afin de s'assurer que les puits Vadnais 1 et Bellavance seraient en mesure de fournir la demande en eau durant les travaux qui nécessiteront l'arrêt de Vadnais 2;

CONSIDÉRANT QUE la firme Agéos, en collaboration avec la firme BHP Conseils, a réalisé les expertises et travaux préparatoires, lesquels ont menés au remplacement des pompes des puits Vadnais 1 et Bellavance;

CONSIDÉRANT QUE dans son rapport technique du 18 décembre dernier, Agéos confirme les attentes de la municipalité quant à la fourniture d'eau durant les travaux;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité considère qu'il est maintenant possible d'aller de l'avant avec les travaux du nouveau puits et que celui-ci devra faire l'objet d'une modification de l'autorisation de prélèvement en vertu de l'article 30 de la Loi sur la qualité de l'eau;

CONSIDÉRANT QUE les travaux et les services professionnels s'y rattachant ont été acceptés dans le cadre de la TECQ;

CONSIDÉRANT QU'Agéos a soumis une offre de service afin de soutenir la municipalité dans les prochaines démarches et réaliser la demande de modification auprès du MELCCFP au nom de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Sylvain Dansereau et résolu d'accepter l'offre de service d'Agéos au montant de 52 040\$ avant taxes et d'enclencher les démarches afin de forer et mettre en service le nouveau puits Vadnais 3.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Lévee de la séance

Il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu de lever la séance puisque l'ordre du jour est épuisé.





Municipalité de
Rougemont

DIMANCHE
18 FÉVRIER 2024



ROUGEMONT *en flocons*

DE 11H À 16H

Dégustation de produits locaux, glissade,
jeux gonflables, patinage, hockey libre,
initiation à la raquette et plus encore!*

*si la température le permet

**Animation
et musique
sur place**

AU CENTRE DES LOISIRS
270 La Grande-Caroline, Rougemont

MERCI À NOS PARTENAIRES



**Excavation
Michel Alix inc.**

**TOURISME
ROUGEMONT**



CONSULTEZ LES INFORMATIONS COMPLÈTES SUR NOTRE SITE INTERNET

www.rougemont.ca

35\$/jour
160\$/semaine

SEMAINE DE RELÂCHE

du 4 au 8 mars 2024 de 6h30 à 18h

LES INSCRIPTIONS SE DÉROULENT DU 31 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2024

par courriel : loisirs@rougemont.ca ou par téléphone au: 450-469-3790 #224

Loisirs

camp de jour 2024

DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT POUR UN ENFANT AYANT DES BESOINS PARTICULIERS

Si votre enfant a des besoins particuliers et aura besoin d'accompagnement pour le Camp de jour 2024, svp nous en faire part avant le **22 mars 2024**. Nous pourrions par la suite évaluer la demande et prévoir l'accompagnement nécessaire. Voici les principaux besoins particuliers: - TDA/ H; - Santé mentale; - Trouble du comportement; - Trouble langagier; - Trouble du spectre de l'autisme; - Condition médicale: épilepsie, diabète, etc. - Déficience intellectuelle, motrice, visuelle ou auditive. **Nous vous invitons à communiquer avec nous au 450-469-3790 poste 224 ou à l'adresse suivante: loisirs@rougemont.ca afin de nous faire part des besoins de votre enfant.**



OFFRES D'EMPLOI

CAMP DE JOUR 2024

Le service des loisirs de la Municipalité de Rougemont est à la recherche de candidat(e)s, pour la saison estivale, pour occuper les postes suivants:

Animateurs(trices)

Si tu as des aptitudes et des passions particulières, que ce soit pour les sports, la danse, les arts, le théâtre, l'informatique ou autres, mentionne-le dans ton CV, cela peut être un atout!

TÂCHES :

- Avoir la responsabilité d'un groupe d'enfants d'âge primaire;
- Planifier des activités et animer les groupes les 5 à 12 ans;
- Participer aux rencontres du personnel;
- Assurer la sécurité des enfants lors des activités;

EXIGENCES :

- Avoir un minimum de 15 ans au 1er juin 2024;
- Être disponible du 25 juin au 16 août 2024 pour le camp;
- Être étudiant(e) à temps plein;
- Aimer les enfants;
- Communiquer facilement en public;
- Être disponible pour la formation DAFA et avoir réussi sa formation;
- Cours de premiers soins, un atout.

SALAIRE : Selon la politique salariale du Service des loisirs

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae avant le 29 mars 2024. Vous pouvez le déposer à la réception de l'hôtel de ville, ou l'envoyer par la poste, à l'adresse suivante: Municipalité de Rougemont, 61 chemin Marieville, Rougemont J0L 1M0 ou par courriel: loisirs@rougemont.ca

Nous communiquerons seulement avec les candidats qui seront retenus. **Pour plus d'information, communiquez avec Bruno Larose coordonnateur des loisirs au (450) 469-3790 p.224**

Accompagnateurs(trices)

TÂCHES :

- Accompagner et veiller à la sécurité d'un ou des enfants ayant des besoins particuliers;
- Faciliter l'intégration des enfants aux activités du camp;
- Participer aux rencontres du personnel;

EXIGENCES :

- Avoir un minimum de 15 ans au 1er juin 2024;
- Être disponible du 25 juin au 16 août 2024 pour le camp;
- Aimer les enfants et communiquer facilement en public;
- Formation pertinente en lien avec l'emploi, un atout.

SALAIRE: Selon la politique salariale du Service des loisirs





Le 12 et 14 mars
entre 16h et 20h

au Centre des loisirs,
270 La Grande-Caroline

* La personne inscrite devra être
sur place. Les inscriptions en
ligne ne seront pas acceptées.

**Lors des inscriptions vous
devez avoir en
main obligatoirement les
éléments suivants:**

- Carte d'assurance-maladie
- Une photo « **format passeport** »
une photo sera prise sur place au
besoin
- Le paiement (argent comptant
ou carte débit)

**L'inscription sera refusée si
l'un de ces items est manquant.**

Uniforme pour le soccer

Le chandail vous est prêté par la municipalité en
début d'année. LE CHANDAIL DOIT ÊTRE REMIS lors
de l'inscription l'année suivante.

**Vous devez vous procurer: - Short et bas noirs
- Protège-tibias - Souliers de soccer**

Bénévoles RECHERCHÉS

Pour que cette activité soit un succès, l'implication
bénévole des parents est essentielle. Nous
recherchons des entraîneurs et des
aides-entraîneurs pour permettre aux enfants de
Rougemont de s'amuser durant la saison estivale.
Toutes les personnes intéressées seront invitées à
participer à une formation gratuite. **Donnez votre
nom à l'inscription !**

*****Premières pratiques obligatoires***
Dimanche 21 et 28 avril 2024**

CATÉGORIE	Dates	heure
U-6	Dimanche 21 avril et 28 avril	9h
U-8		10h
U-10		11h
U-13		12h

** Les premières pratiques permettront de diviser
les équipes de façon équitable

Inscriptions Soccer 2024 12 et 14 mars entre 16h et 20h

au Centre des loisirs
270 La Grande-Caroline

**** Aucune inscription ne sera
acceptée après le 29 mars****



Arbitres

Nous sommes à la recherche d'arbitre pour la saison. Il faut avoir au moins
12 ans (nous cherchons aussi des adultes) et une formation est offerte.
Rémunération à la partie. Laissez votre nom aux inscriptions ou au (450) 469-3790 #224.

CATÉGORIE	Né entre le	Tarifs	*Tarifs avec RETOUR DU CHANDAIL
U-6	1er octobre 2017 et 30 septembre 2019	50 \$	40\$
U-8	1er octobre 2015 et 30 septembre 2017	70 \$	60\$
U-10	1er octobre 2013 et 30 septembre 2015	70 \$	60\$
U-13	1er octobre 2010 et 30 septembre 2013	70 \$	60\$
U-16 GARS	1er octobre 2007 et 30 septembre 2010	80 \$	70\$
U-17 FILLES	1er octobre 2006 et 30 septembre 2010	80 \$	70\$
ADULTES	18 ans et +	60 \$	50\$

Selon les inscriptions, il y aura possibilité de former des équipes de filles.

Ligue

Tous les joueurs évolueront dans la ligue de soccer mineur Montérégie
(6 parties à Rougemont et 6 parties à l'extérieur). Il est important de
souligner que le transport des joueurs est la responsabilité de chaque
parent et non de l'entraîneur, donc si vous n'êtes pas disponible, assurez-
vous de prendre entente avec d'autres parents pour le covoiturage avant
d'inscrire votre enfant.

Pour toute question contactez Bruno Larose, coordonnateur des loisirs
450-469-3790 #224 ou loisirs@rougemont.ca



CAB de la Seigneurie de Monnoir Déjeuner causerie à Richelieu

Les personnes de 50 ans et plus sont conviées aux prochains déjeuners-causeries du CAB la Seigneurie de Monnoir, le jeudi, 22 février de 9 h à 11 h, au chalet du parc Florence Viens, 900, rue des Oblats à Richelieu. Le coût est de 5,00\$. Veuillez confirmer votre présence au CAB, le plus tôt possible, au 450 460-2825, # 3.



Aide-Impôts Le CAB offre un service d'aide pour remplir les déclarations d'impôt des personnes de son territoire. *Critères d'admissibilité : Personne seule/ 35 000\$, couple ou un adulte et un enfant/ 45 000\$, personne à charge/2 500\$. Pour prendre rendez-vous et connaître la marche à suivre, communiqué au 450 460-2825, poste 0 à compter du 4 mars 2023.



146 ch. Ruisseau-Barré, Marieville, J3M 1P2
450 460-2825 Cab.marieville@videotron.ca

Nature action Québec

Inventaire de cerfs au mont Rougemont

Nature-Action Québec a entrepris des démarches pour réaliser un inventaire de cerfs au mont Rougemont en février 2024, en partenariat avec le Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). **L'inventaire en question, réalisé par une équipe du ministère, consistera en des survols en hélicoptère à basse altitude (60 m) pour une durée d'environ 3 heures. Il aura lieu entre le 12 février et le 23 février 2024, lorsque les conditions météorologiques seront propices.** Les inventaires seront effectués entre 7h00 et 16h00, lors d'une journée de semaine, soit du lundi au vendredi.



MRC de Rouville La MRC de Rouville invite les entrepreneurs.es à poser leur candidature à la 26e édition

défi osentreprendre Concours québécois en entrepreneuriat MRC DE ROUVILLE MD

Le coup d'envoi est donné à la 26e édition du Défi OSEntreprendre dans Rouville. Le compte à rebours est commencé et les entrepreneurs.es de la région sont invités.es à s'inscrire, et ce, **d'ici le 12 mars 2024, 16 h**, soit dans le volet Création d'entreprise, Réussite inc. ou Faire affaire ensemble.

Tous les critères d'admissibilité ainsi que la liste des catégories et des prix spéciaux sont accessibles en ligne sur : **osentreprendre.quebec**. Une remise des bourses couronnera les lauréats, à l'échelon local, au cours du printemps prochain. Mme Marie-Alexandra Dupré, conseillère aux entreprises au Service de développement local et régional de la MRC de Rouville, est outillée pour accompagner les entrepreneurs.es dans leurs démarches et pour répondre à leurs diverses questions. Vous pouvez la joindre par courriel à : **madupre@mrcrouville.qc.ca** ou par téléphone au : **450 460-2127, # 236**.

Date limite d'inscription: 12 mars 2024 16 h
www.osentreprendre.quebec



Société d'histoire

Les événements du 13 juillet 1855 au Bas-Canada

Dans le cadre de ses rencontres mensuelles, la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux invite ses membres et la population à assister à une conférence de **Madame Suzanne Robert** qui va nous brosser un tableau sur cet épisode de l'histoire du Québec et aborder les questions suivantes.

Les relations entre le Bas-Canada et la France après la conquête de 1760. Un événement à valeur symbolique et politique qui ravive la mémoire collective en ce 13 juillet 1855. Une difficile diplomatie mise à profit face à l'effervescence des habitants du Bas-Canada et les résultats de cet événement pour le peuple francophone.

**Le 26 mars 2024 à 19h30 à la Salle municipale
249 rue Saint-Joseph, Ange-Gardien.**

Coût : Gratuit pour les membres 5\$ pour les non-membres
Bienvenue à tous

Conférencière: Notre conférencière est détentrice de Maîtrise et d'études doctorales en sciences politiques et urbanisme. Elle est cofondatrice de la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux. En 1978, elle a écrit un livre « Histoire de Rougemont » en collaboration avec le Comité du patrimoine de cette municipalité. Depuis 2015, elle est très active sur le comité de direction de l'Association Québec-France Haute Yamaska à Granby.



Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux,
1291 rang Double, Rougemont Qc J0L 1M0
Tél: (450) 469-2409 lucettelevesque@sympatico.ca
www.quatreliex.qc.ca

SERVICE d'entraide

LE SERVICE D'ENTRAIDE DE ROUGEMONT VOUS DIT **merci!**

En novembre 2023, les pompiers du service de sécurité incendie et les bénévoles de l'association des pompiers auxiliaires Montérégie (APAM) ont parcouru les rues de Rougemont afin de ramasser les dons pour la Guignolée. Un gros merci à eux et à la population de Rougemont qui ont très bien répondu à ce geste de solidarité. Nous vous en remercions grandement. Grâce à votre générosité, nous avons pu remplir de beaux paniers de Noël pour les personnes qui en avaient fait la demande au Centre d'action bénévole de la Seigneurie de Monnoir. La députée d'Iberville, Mme Audrey Bogemans, est venue nous saluer lors de cette journée et a aidé à transporter quelques dons.

MERCI à nos précieux commanditaires qui nous aident depuis plusieurs années: Les Industries Lassonde Inc, Le Verger Mario Coté, La coopérative d'électricité Saint-Jean-Baptiste, la Halte Gourmande et le Potager Mont-Rouge, la famille Robert de Coteau Rougemont, la Caisse Desjardins Rouville, la Savonnerie D'Aurélien, la Cantine Simone, la Cidrerie Mc Keown, la Fruiterie Gadbois, l'épicerie Super C, la municipalité de Rougemont et la fabrique de Rougemont pour le prêt d'une salle au sous-sol de l'église. Un **MERCI** spécial à M. Guy Adam, maire de Rougemont, et à sa conjointe qui sont venus nous apporter leur aide lors de la journée de distribution des paniers de Noël. Un **MERCI** aussi à la députée de Shefford, Mme Andréanne Larouche, qui est venue nous aider. Ce fut très apprécié et agréable de les côtoyer.

MERCI aux bénévoles qui nous ont aidé lors de la guignolée, durant la confection des paniers ainsi qu'à la distribution de ces paniers. Merci aussi à Nicole et à son conjoint qui nous apportent des boîtes. Cela est très utile. Encore une fois, des gros **MERCI** à vous tous et toutes.
Vos responsables : Francine Chalifoux, Diane Gaucher, Jean-Luc Malouin



CALENDRIER DES COLLECTES



Ligne Info-Collectes

450 693-2ECO (2326)
1 833 693-2ECO (2326)
infocollectes@mrcrouville.qc.ca

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29		

MARS

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

PRENEZ NOTE: Dès le 1er novembre, la collecte de matières domestiques sera aux 3 semaines et ce, jusqu'au mois de mars 2024 inclusivement.



MATIÈRES
RECYCLABLES



Matières
organiques



Matières
domestiques

NOUVEAUTÉ
INSCRIPTION
EN LIGNE
POUR LA COLLECTE
DES VOLUMINEUX



CUEILLETTE DE VOLUMINEUX SUR APPEL

Vous ne pouvez pas venir disposer d'un objet volumineux à l'un de nos écocentres ?

La MRC de Rouville offre un service de cueillette sur rendez-vous !

- 1 Consultez les prochaines dates de cueillette et les matières acceptées au mrcrouville.qc.ca/au-service-des-citoyens/environnement/collecte-des-residus-volumineux/
- 2 Contactez la Ligne Info-Collectes au **450 693-2326** ou au **1 833 693-2326** pour vous inscrire et obtenir la confirmation de votre inscription
- 3 Déposez vos articles en bordure de rue **avant 7 h le matin** le jour de la cueillette

Les matières seront valorisées au maximum !



DÉPANNEUR ROUGEMONT

454 Grande Caroline,
Rougemont, Qc., J0L 1M0

Tél.: 450-469-9999

Téléc.: 450-469-5106

dep.rougemont@outlook.com

ALCOOLIQUE ANONYME

TÉLÉPHONE : 1.877.790.2526

COURRIEL : aidecourriel@aa87.org

GRUPE Avec Amour Rougemont
Réunion: Lundi soir à 19h30
Endroit: 11 chemin de Marieville

GRUPE LES AMIS DU
VENDREDI SOIR
Réunion: Vendredi soir à 20h
Endroit: 11 chemin de Marieville





MONIQUE GAUTHIER
COURTIER IMMOBILIER
(450) 357-0435



À partir de 2%

En toute connaissance

 Agence immobilière

 moniquegauthier.ca
moniquegauthier.ca@gmail.com

Excavation Michel Alix Inc

Excavation de tous genres
Terre, Sable, Gravier
Mini-pelle

555 rue Principale
Rougemont (Qc)
JOL 1M0
cel.: 514 821-2050
tél.: 450 469-2050
R.B.Q. 8316-9375-58




PLOMBERIE M. MALLET

ET FILS INC.

LICENCE # 5739-7051-01

RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL
INDUSTRIEL
GAZ NATUREL

MARIEVILLE

MICHEL MALLET
450 708-2490

 **CMMTQ**
Corporation des maîtres
plombiers en exercice
de Québec

plomberiemallet@hotmail.com

LES CARROSSERIES BENOIT LECLERC

PAS DE STRESS!

Nous nous occupons de tout... à votre satisfaction.

Estimation gratuite | Réparation pare-brise
Prêt de véhicule récent et discret | Remorquage

AVEC NOUS, C'EST LE CLIENT AVANT TOUT ! GARDEZ LE 

Carrossier ProColor.
Service expert à toute épreuve

 **Clé Verte**

 **GARAGE RECOMMANDÉ**

Parlez-en à nos clients! ▶
Tranquillité d'esprit
et fiabilité assurées



SAINT-DAMASE

GROUPE



NOUS EMBAUCHONS

- ✓ **Estimateur de mise en production**
- ✓ **Programmeur CNC**

**CONTACTEZ
NOUS**

rh@st-damase.com
<https://st-damase.com/>



JARDINS DU COUVENT

RÉSIDENTE PRIVÉE POUR RETRAITÉS

Pour profiter encore plus de la vie!

Nombreuses activités
et ambiance accueillante



Une ambiance familiale collaborative • De grands espaces verts
Une équipe de soins, disponible en tout temps



Repas
savoureux



Vie sociale
et loisirs

24/7

Environnement
sécuritaire



Unité
Réconfort



**Prenez rendez-vous dès maintenant.
Au plaisir de vous rencontrer!**

450 460-3141 | ✉ dlaplante@cogir.net
425, rue Claude de Ramezay, Marieville
JardinsDuCouvent.ca



Vous sentir en sécurité
Vous donner accès à plusieurs services
Vous offrir du personnel attentionné
**Pour nous comme pour vous,
c'est inestimable!**

Connaissez-vous bien Lassonde?

POUVEZ-VOUS IDENTIFIER NOS MARQUES?

A- KIJU

B- CANTON

C- SUNRYPE

R : TOUTES CES RÉPONSES!



Apprenez-en plus
sur nos marques



Lassonde

